

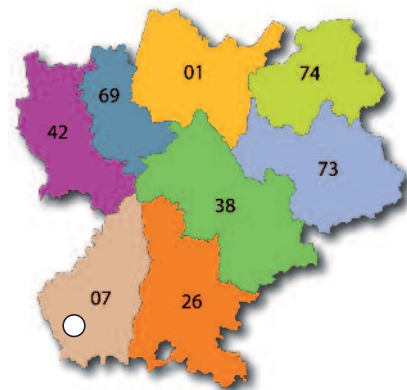


# AGENDA 21 DE LA CITE SCOLAIRE LA SEGALIERE A LARGENTIERE (07)

## Cité scolaire La Ségalière de Largentière

La cité scolaire La Ségalière de Largentière réunit deux établissements publics : le lycée professionnel hôtelier de 149 élèves et le collège de 132 élèves ainsi qu'un internat de 90 élèves. Les élèves viennent d'Ardèche et de Drôme, voire de départements limitrophes. L'Ardèche et Largentière en particulier ont subi une mutation économique difficile avec le déclin d'activités industrielles. La structuration en cours de filières touristiques offre des emplois, en particulier, saisonniers dans la restauration, qui constituent des débouchés pour les élèves du lycée hôtelier.

L'encadrement de la cité scolaire est assuré par 75 adultes engagés tant au niveau personnel que professionnel dans des projets éducatifs en matière d'environnement. Cette équipe partage l'idée que l'apprentissage du « vivre ensemble » fait partie des missions importantes d'un établissement d'enseignement.



## A l'origine

L'équipe enseignante a coordonné les nombreuses initiatives individuelles et construit un projet fédérateur pour les deux établissements autour de la notion d'éco-responsabilité. Elle a été dynamisée par la circulaire du Ministère de l'éducation nationale relative à la généralisation d'une éducation à l'environnement pour un développement durable (EEDD) puis par le projet d'expérimentation sur les lycées éco-responsables piloté par la Région Rhône-Alpes en partenariat avec les rectorats des Académies de Grenoble et de Lyon.

Dans le cadre du projet éducatif de la Cité « créer et mettre en œuvre un Agenda 21 scolaire », des objectifs ont été définis pour promouvoir le fonctionnement et sa gestion éco-responsables, ainsi que pour les projets interdisciplinaires et transversaux incluant une dimension du développement durable avec un fort ancrage dans les matières enseignées de la 6ème au Bac Pro.

## Objectifs du projet

**1/ Mettre en cohérence et en perspective les différentes actions dans un projet fédérateur** propre à susciter l'adhésion et la participation de toute la communauté de la cité scolaire.

**2/ Faire adhérer toute la communauté éducative (adultes et jeunes) à l'Agenda 21 de l'établissement** défini autour de quatre domaines choisis : Enseignement et éducation, Gestion des ressources, Vivre ensemble, Ancrage sur le territoire.

**3/ Inscrire le projet d'établissement dans la réalité territoriale**, et contribuer à léguer aux élèves et aux générations futures, un monde plus responsable, plus solidaire et plus équitable.

## Et si c'était à refaire ?

« Quand on est entré dans cette dynamique le projet de restructuration de la Cité scolaire était déjà ancien, plus de 10 ans. La démarche environnementale n'a pas été prise en compte dès le début et le projet n'était pas assez ambitieux mais était déjà trop avancé. On n'a pas pu modifier le projet à l'échelle de ce qu'on aurait souhaité. Malgré cela, des choses ont été faites : éclairage « intelligent », double vitrage partout, isolation, ventilation. On aurait bien souhaité avoir des dispositifs technologiques comme exemples pédagogiques permettant de montrer aux élèves les consommations et les incidences sur l'environnement... ».

Patrice BONTEMPS, Proviseur.

## Points forts

- **Exemplarité dans la gestion et le fonctionnement** : achats, déchets, aliments issus de l'agriculture biologique ...
- **Ancrage disciplinaire** : projets environnement, patrimoine, ...
- **« Vivre ensemble »** : Comité de pilotage, participation des élèves, formation des agents de cuisine, forum de printemps...
- **Relations avec le territoire** : producteurs agricoles locaux, CORABIO, école primaire...

